

Avec le concours de la municipalité et le matériel du SIVOM, les bénévoles adhérents du GIPAL organisent un

BROYAGE DE VEGETAUX

Le samedi 15 mars 2024 de 9 h à midi, dans l'entrée du terrain de sport, rue de la source.

Pour une bonne organisation il est demandé aux intéressés de transmettre le bulletin d'inscription

Présentés sous forme de fagots composés de branchage d'un diamètre inférieur à 12 cm, les déchets de taille seront transformés en broyat récupérable sur option. Les apports seront réceptionnés à partir du vendredi 14 mars après midi, de 15 h à 18h 30 et le samedi 15 mars matin jusqu'à 11 heures.

Pour les personnes aux capacités physiques très réduites, ou ne disposant pas de véhicule, un ramassage effectué par des membres bénévoles, est proposé le vendredi matin.

Cette Proposition du GIPAL est offerte à tout habitant de la commune et nécessite une inscription à transmettre

* soit sous forme papier à l'un des membres du bureau,

* soit sous forme électronique à gipal62@orange.fr

et ce le plus tôt possible

le bureau du GIPAL

- Philippe Catoir	Président	17 rue de la source
- Jean Paul Miont	Secrétaire	9 rue du moulin
- Lysiane Leplus	Intendante	1 rue des betterots
Corinne Leplus	Trésorière	64 rue du moulin

BULLETIN D'INSCRIPTION AU BROYAGE DE VEGETAUX

Nom et prénom :	n° de portable :
Adresse rue :	n° de rue :
Adresse mail (éventuelle) :	
Nombre de fagots prévus :	apportés le : (vendredi ou samedi)
	OU Ramassage souhaité : oui / non
Récupération de broyat : oui / non	
Si oui prévoir des contenants personnels adaptés	

Chaque inscrit recevra une confirmation valant droit d'accès.

Ceux qui désirent encourager la démarche du GIPAL, peuvent adhérer à l'association pour la modique somme de 5 euros.

La prochaine taille des ilots d'arbustes, chemin du cimetière est prévue le **samedi 8 mars 2025**. A 10 heures

Comme chaque année, le GIPAL organise un nettoyage des fossés et abords de la commune. Le **samedi 29 mars 2025**, Rendez vous à 9 heures à la salle des sports, équipés de bottes, gants, gilets fluorescent , et bonne humeur. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte

le GIPAL organise une marche suivi d'un repas.
Ces moments de convivialité auront lieu le **dimanche 27 avril 2025**.



BULLETIN D'ADHESION AU GIPAL POUR L'ANNEE 2024

La cotisation annuelle est de **5 euros** pour le premier adhérent d'un foyer et de **1 euro** pour les adhérents suivants du même foyer. -

Nom.....prénom :.....N°.....rue :.....

- noms, prénoms des adhérents suivants :

Règlement possible par chèque ou en espèces contre reçu auprès de la trésorière :

Corinne Leplus 64 rue du moulin